



Titre professionnel Secrétaire Assistant(e) Médico - Administratif (TP SAMA)

Le secrétaire assistant médico-administratif assure, dans la structure médicale, l'accueil physique et téléphonique jusqu'à la gestion administrative et financière, en passant par une organisation efficace des soins et une transmission fiable des informations, afin d'en assurer un parcours de soins fluide et coordonné.

Profil

- Aucun diplôme exigé, cependant un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP ou équivalent) est recommandé
- Connaissance bureautique de base et maîtrise de la langue française, maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe

Admission

- Sélection sur dossier et test
- Inscription en ligne depuis le site internet à partir de janvier

Les +

- ① Équipe pédagogique : formateurs, professionnels du sanitaire
- ① Accompagnement et suivi des stagiaires par un référent pédagogique
- ⊕ Espace stagiaire: supports de cours, planning ...
- ① Salles informatiques offrant accès à la plateforme Voltaire et à des kits de transcriptions
- ① Atelier gestion des conflits et du stress, ergonomie, langue des signes...

Objectifs

Assurer l'accueil du patient et les administratives courantes d'une structure médicale

- · Accueillir, renseigner et orienter un patient
- Gérer les plannings et les agendas des professionnels de santé
- · Réaliser la prise en charge administrative et financière du patient
- Transmettre par écrit des informations administratives et médicales à l'interne et à l'externe

Assister les professionnels de santé d'une structure médicale dans le suivi et la coordination du parcours du patient

- · Assurer le suivi médico-administratif du dossier
- Transcrire, vérifier et mettre en forme des documents médicaux
- · Renseigner sur l'accès au dossier médical du patient ou préparer les éléments



Contenu de la formation

Durée : 11 mois dont 455 heures de théorie et 385 heures de stage (hors alternant)

Rythme: 1 semaine de cours par mois

BLOCS À VALIDER

- » Bloc 1 : Assurer l'accueil du patient et les activités administratives courantes d'une structure médicale
- Bloc 2 : Assister les professionnels de santé d'une structure médicale dans le suivi et la coordination du parcours du patient

M Apprentissage

> Contrat d'apprentissage possible jusqu'à 30 ans, pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant, d'une RQTH, d'un statut de sportif de haut niveau, ou pour les porteurs d'un projet de création d'entreprise.

Rémunération d'un apprenti :

- > 27 % du SMIC avant 18 ans
- > 43 % du SMIC pour les 18-20 ans
- > 53 % du SMIC pour les 21-25 ans
- > 100% du SMIC au-delà de 25 ans

© Certificateur

- · Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'insertion
- Enregistrement: 01/09/2025
- Diplôme de Niveau 4 Code RNCP 40800

🕲 Et après ?

Insertion directe à l'emploi dans des structures et établissements des secteurs suivants :

- Les établissements publics et privés de santé tels que les hôpitaux, les centres hospitaliers spécialisés, les cliniques...
- Les structures de ville tels que les cabinets médicaux, les maisons de santé, les centres de santé, les centres d'imagerie médicale, les laboratoires d'analyses médicales...



🍑 Poursuite d'études

BTS SP3S, BTS SAM, BUT CS...

☆ Chiffres clés 2024



Découvrez ici les résultats aux examens, le taux d'insertion professionnelle, etc.



Tarifs

- Frais d'inscription : 55 €
- Prise en charge par l'OPCO ou le CNFPT en apprentissage ouen contrat deprofession nalisation.
- Tarif 2026 coût public : 11 € de l'heure.

® Financements

Selon la situation des candidats, le financement de la formation peut être assuré par :

- · L'employeur
- Mon compte Formation (CPF)
- Transition Pro
- France Travail
- · Financement personnel



05 49 61 60 73

centred e formation@stjacques de compostelle.comRéférent handicap:

Murielle JOYEUX - 05 49 61 60 69



